

DOSSIER DE PRESSE

# FORUM JOB DATING « SPECIAL CADRES »



CTP 71



URIS Bourgogne



ASSOCIATION  
DES UNIVERSITÉS ET  
ANCIENNES ÉCOLES  
DE BOURGOGNE



anpe  
BOURGOGNE



ADERC  
CHALON  
VAL DE BOURGOGNE

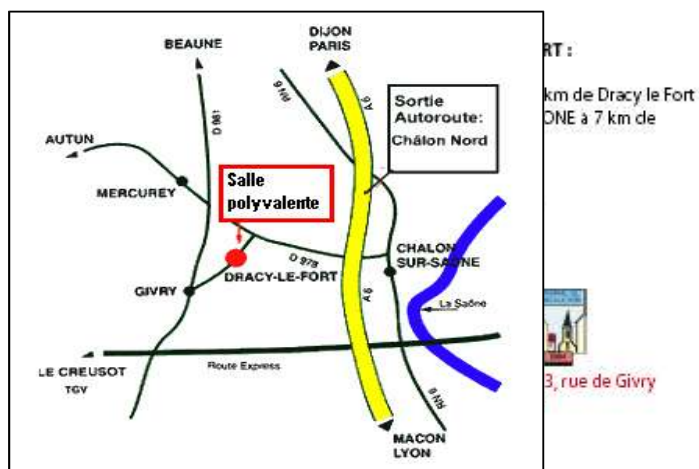
L'Uris Bourgogne organise, en partenariat avec l'ANPE, Le CNAM, CTP 71 et l'ADERC le premier Forum Job Dating « Spécial Cadres » en Saône et Loire.

## QUAND ?

Le forum aura lieu le **vendredi 4 novembre** prochain, à partir de 9h

## OÙ ?

À la salle polyvalente de Dracy-le-Fort située 33 rue de Givry.



CTP 71



URIS Bourgogne



## POURQUOI ?

### **POUR FAVORISER LA RENCONTRE DES EMPLOYEURS ET DES CADRES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI**

Le bassin d'emploi de Chalon sur Saône dispose d'un fort potentiel économique, du fait de sa situation géographique. Carrefour de 6 autoroutes, la ville attire de nombreuses entreprises, notamment dans les secteurs de l'industrie, qui représente 26% des emplois du bassin. Bénéficiant de pôles de formation importants, la région jouit également de personnel qualifié.

Le forum Job Dating Spécial Cadres est donc né de l'envie de faire se rencontrer les employeurs, qui ont des difficultés à recruter avec des cadres en recherche d'emploi sur ce même bassin.

### **POUR FAIRE DÉCOUVRIR AUX ENTREPRISES COMME AUX CADRES DE NOUVELLES POSSIBILITÉS**

Le modèle d'organisation du travail des entreprises est en constante mutation, du fait de l'environnement économique fluctuant (mondialisation, nouvelles technologies, besoin de flexibilité...) et des attentes nouvelles des salariés. Aujourd'hui, de nouvelles alternatives existent, pour satisfaire tant l'entreprise que son personnel : le travail en temps partagé, mais également la pluriactivité, le télétravail ou encore la Mission Conseil .Malheureusement, ces possibilités restent encore très méconnues, c'est pourquoi la journée s'oriente également vers une information des entreprises et des cadres sur ces options envisageables.

## COMMENT ?

### **GRÂCE À UN CONCEPT ORIGINAL ET EFFICACE : LE JOB DATING**

Le principe est simple : faire rencontrer aux entreprises présentes le maximum de candidats en un minimum de temps. Sur le modèle des rendez-vous « speed dating », ce forum permet ainsi de favoriser le dialogue et l'échange, et multiplier les rencontres. Il s'agit également d'humaniser les rapports entre recruteurs et candidats afin que chacun puisse s'exprimer sur ses attentes, son expérience, au-delà du classique CV et de la lettre de motivation.



**CTP 71**



# A TRAVERS DES ATELIERS D'INFORMATION

A la suite du forum de recrutement qui a lieu le matin, sont organisés l'après-midi des ateliers divers, portés par les partenaires de l'opération afin de proposer aux entreprises des solutions alternatives pour leur permettre d'embaucher les cadres dont elles ont besoin, malgré leurs difficultés potentielles.

## QUI SONT LES ORGANISATEURS ?

### URIS BOURGOGNE

C'est l'Union Régionale des Ingénieurs et Scientifiques de Bourgogne. L'URIS, indépendante de tout organisme politique ou confessionnel, est la Fédération Régionale qui représente les Ingénieurs résidant sur son territoire. Elle est membre du Conseil National des Ingénieurs et Scientifiques de France (CNISF) et déléataire de celui-ci selon les textes statutaires et le protocole d'accord.

Les missions de l'Uris sont diversifiées :

- Rassembler les ingénieurs, qu'ils le soient par la formation ou les fonctions qu'ils occupent et les scientifiques de niveau de formation équivalent ; promouvoir ; maintenir et défendre les intérêts moraux, civils, culturels, économiques des ingénieurs et scientifiques.
- Améliorer la contribution des progrès des sciences et des techniques au développement économique et social de leur Région, en s'appuyant sur les patrimoines régionaux humain, culturel et matériel dans ces domaines.
- Représenter l'ensemble des ingénieurs et scientifiques de la Région auprès des instances locales et régionales.

Ses objectifs :

- Augmenter les performances des entreprises
- Accompagner la mobilité
- Repérer les compétences qui évoluent
- Former et motiver les hommes
- 

### L'UNICNAM

Le Conservatoire National des Arts et Métiers est un établissement de formation, initiale et continue, qui produit chaque année environ 600 ingénieurs de tous horizons et de toutes disciplines. Son diplôme est reconnu par la Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI), au même titre que pour les autres écoles d'ingénieurs.



CTP 71



L'UNICNAM est l'association représentative des Ingénieurs diplômés de l'établissement. Elle a pour objectif d'assurer les liens entre les ingénieurs, quels que soient leurs origines, leurs formations, et leurs horizons professionnels.

Ses actions sont orientées en quatre grands domaines :

- la communication en direction de ses adhérents : Site web, la lettre de l'Union, l'annuaire des ingénieurs ;
- les actions internes : actions en faveur de l'emploi, les groupes de travail (dont le GEQC, Groupe d'Experts Qualité du CNAM), les cycles de conférences, le séminaire annuel ;
- les actions en partenariat avec le CNAM : après la participation à la création de l'école d'ingénieurs, le développement du bureau des élèves, la réception des nouveaux promus, la participation aux instances du CNAM (les commissions internes en Ile de France, les ARCNAM en Région) ;
- les actions de représentativité des ingénieurs : la participation à la Fédération des Associations du CNAM, ainsi qu'aux travaux du CNISF.

L'association est organisée en un Bureau National et des Groupes Régionaux. Le Bureau National, basé à Paris, est le « Siègne » de l'association, et a pour vocation de développer les actions d'envergure nationale, telles que la publication de la lettre d'information et de l'annuaire des ingénieurs, l'animation des groupes de travail, la réception de promotion des diplômés de la Région Ile-de-France, la représentativité des ingénieurs dans les instances nationales comme le CNISF, ...

Les Groupes Régionaux ont pour vocation de démultiplier l'action de l'UNICNAM dans les Régions, notamment d'organiser les actions conviviales et celles de représentativité auprès du tissu économique local.

## L'ANPE

« Réunir les personnes qui doivent se rencontrer »

Les agences locales ANPE de Chalon-sur-Saône ont souhaité apporter à URIS Bourgogne toute leur expertise et leurs connaissances dans le domaine du recrutement et notamment des forums de mise en relation de l'offre et de la demande.



**CTP 71**



L'Agence Nationale pour l'Emploi en Bourgogne, c'est :

- 550 collaborateurs
- 1 Direction régionale
- 3 Directions Déléguées
- 22 points d'implantation et 40 équipes professionnelles spécialisée par secteur d'activité
- 75 535 offres d'emploi confiées par les entreprises en 2004 et un taux de satisfaction de 86,6 %
- Une expertise dans tous les domaines touchant à l'emploi : recrutement, orientation, formation, insertion dans l'emploi, développement de l'emploi.
- Des outils facilitant la mobilité professionnelle (le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois, la méthode de recrutement par simulation, etc.) et le recrutement (le site anpe.fr est le 1er site de l'emploi en Europe)

## L'ADERC

L'Agence de Développement Economique de la Région de Chalon-sur-Saône a été créée en 1983 par Dominique Perben. L'ADERC intervient auprès de plus de 85 communes de l'agglomération. Sa mission est de conduire des actions de prospection, tant en France qu'à l'étranger, auprès des entreprises qui ont un projet d'implantation et de leur proposer une solution dans l'agglomération chalonnaise.

Ses atouts :

- **Des Chargés d'Affaires spécialisés par filières**  
Chaque investisseur potentiel a pour interlocuteur unique un ingénieur d'affaires spécialisé dans la filière correspondant à ses activités (agroalimentaire, plasturgie, mécanique, image, NTIC)
- **L'aide dans la recherche de soutiens financiers**  
Les ingénieurs de l'ADERC disposent également d'une expertise sur l'ensemble des solutions de financement pour aider les chefs d'entreprise dans la mise en oeuvre de leurs projets d'investissement.
- **Une mission d'écoute et d'appui au développement local**
- **La création de filières d'excellence**  
Afin de maintenir et de développer un environnement favorable à la création d'activités sur l'ensemble de son territoire, l'ADERC participe à la création et au développement de pôles de compétences spécialisés : sous-traitance/services, agroalimentaire, mécanique, imagerie, plasturgie, logistique.

Après 20 années d'existence, Ce sont plus de 300 entreprises, créant plus de 8 200 emplois qui ont bénéficié de l'expertise de l'ADERC et de son accompagnement de projets



**CTP 71**



## CTP71

Compétences en Temps Partagé de Saône et Loire – CTP 71 – depuis 10 ans réalise la promotion du Concept du Travail en temps partagé sur trois idées forces :

1. Faire entrer le multisalariat en Temps Partagé dans la logique du Contrat de travail pour l'adapter aux réalités économiques actuelles.
2. Développer le Temps Partagé comme booster de carrière et d'employabilité favorisant le retour à l'emploi pour les jeunes professionnels et les Seniors.
3. Faire connaître les avantages du Temps Partagé et de la Flexicurité comme tremplin de compétitivité, pour développer la pérennité des PME et des PMI face à la mondialisation.

*« Un salarié pratiquant le temps partagé est employé et payé par plusieurs entreprises. Dans la pratique, le système n'est stable que s'il fonctionne sur une zone géographique limitée. »*

Le développement du Concept engagé en 2005 par CTP 71, en partenariat avec la Direction Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, les agences locales, le Conseil Général, le Conseil Régional et le Fond Social Européen, s'appuie sur le thème :

**« Action d'Anticipation et de Modernisation de l'Organisation du Travail » (AMOT).**

« L'objectif de ce partenariat est d'accompagner les TPE–PME–PMI dans une organisation nouvelle adaptée à la mutation économique et pérennisant leur développement en leur apportant à Temps Partagé les compétences support indispensables.

Enfin, ce concept s'inscrit largement dans la politique du gouvernement actuel avec sa volonté de s'inspirer des expériences du terrain notamment du maillage du territoire national par les associations du Travail en Temps Partagé, regroupées en Fédération Nationale et qui prouvent au quotidien que la formule marche.

Prenons aussi exemple sur les autres pays européens (Royaume Uni, Europe du Nord) qui ont exploité le



**CTP 71**



principe du concept et trouvé les solutions pour réduire leur taux de chômage et dynamiser leur économie.

Citons le Danemark par exemple où ce concept est largement développé, dont le pourcentage de personnes en recherche d'emploi a chuté de 50% ces dernières années. »

Pierre-Marie PERRIN  
Président de CTP 71  
Président de CTP Bourgogne  
Secrétaire Général de la F.N.A.T.T.P.



**CTP 71**



**URIS Bourgogne**



ASSOCIATION  
DES UNIVERSITÉS ET  
DES INSTITUTS DE  
BOURGOGNE



## FNATTP

La Fédération Nationale des Associations du Travail en Temps Partagé (FNATTP) est un réseau national reconnu, regroupant des Ingénieurs et Cadres expérimentés et de jeunes professionnels compétents, aptes à travailler en temps partagé et partageant une éthique : La Charte du Travail en Temps Partagé.

Les associations se réclamant du Temps Partagé sont réparties sur toute la France et représentent un large vivier de compétences et la plupart des secteurs d'activités.

- Le Temps Partagé est une innovation sociale majeure et un véritable phénomène de société
- La Pluriactivité représente plus de 800.000 personnes en France, soit 3,3% de la population active.
- Les Ingénieurs et Cadres sont plus de 210.000, et les Techniciens et Agents de maîtrise 120.000.

(Sources R. TANTET 06 – 2005 et statistiques Eurostat 2000 « Pluriactivity in the EU Labour force in 1999 »)

[www.fnattp.com](http://www.fnattp.com)

## VOS CONTACTS

**Jean-Claude Genty**  
URIS - UNICNAM Bourgogne  
Tél : 03 85 87 72 34  
Mail : [jcgenty@wanadoo.fr](mailto:jcgenty@wanadoo.fr)  
Mail : [patricia.labonde@anpe.fr](mailto:patricia.labonde@anpe.fr)  
<http://www.allquality.org/unicnam>  
[www.anpe.fr/region/bourgogne](http://www.anpe.fr/region/bourgogne)

**Patricia Labonde**  
ANPE Chalon St Cosme  
Tél : 03.85.42.45.00

**Pierre-Marie Perrin**  
CTP71  
Tél : 03 85 78 97 88  
Fax : 03 85 78 97 89

**Vesio Cossio**  
ADERC  
Tél : 03.85.90.00. 50

Mail : [v.cossio@aderc-bourgogne.com](mailto:v.cossio@aderc-bourgogne.com)  
Mail : [ctp.71@wanadoo.fr](mailto:ctp.71@wanadoo.fr)  
[www.aderc-bourgogne.com](http://www.aderc-bourgogne.com)

[www.aderc-bourgogne.com](http://www.aderc-bourgogne.com)



**CTP 71**

